



N° 81-595-MIF au catalogue — N° 039

ISSN: 1711-8328

ISBN: 0-662-71527-6

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants

par Constantine Kapsalis

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1 800 307-3382 Télécopieur : 1 613 951-9040



Statistique
Canada

Ressources humaines et
Développement social Canada

Statistics
Canada

Human Resources and
Social Development Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique : educationstats@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 81-595-MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants

Constantine Kapsalis

Data Probe Economic Consulting

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2006

N° 81-595-MIF2006039 au catalogue

Périodicité : hors-série

ISSN 1711-8328

ISBN 0-662-71527-6

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-MIE2006039)

Statistique Canada

Ressources humaines et Développement social Canada

Remerciements

Le présent article s'appuie sur une étude réalisée pour Ressources humaines et Développement social Canada. L'auteur remercie les personnes suivantes de leur encouragement et de leurs commentaires constructifs : David Cogliati, Leesha Lin, Jerry Situ, Khaled Jaber et Chris Muldowney, du Programme canadien de prêts aux étudiants, et Mary Allen et Tom Swoger, de Statistique Canada.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Remerciements	4
1. Introduction	6
2. Neuf ans après la consolidation, le tiers environ des emprunteurs avaient manqué à leur obligation de rembourser	8
3. Le montant de la dette n'est un facteur que dans le cas d'une très lourde dette étudiante	10
4. Le genre d'études moins important que le revenu futur	13
5. Conclusion	15
Annexe A : Tableaux additionnels	16
Bibliographie	18
Notes en fin de texte	19
Index cumulatif	20

1. Introduction

Le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) est l'un des grands volets du système d'éducation postsecondaire au Canada. L'administrent conjointement le gouvernement fédéral, neuf des provinces participantes et le territoire du Yukon. Le Québec, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut reçoivent de l'aide différente pour leur propre programme provincial ou territorial d'aide aux étudiants puisqu'ils ne participent pas directement au PCPE. Les étudiants qui empruntent auprès du PCPE reçoivent des montants en sus des programmes de prêts provinciaux.

À l'heure actuelle, environ le tiers des étudiants à temps plein des administrations participantes reçoivent un prêt du PCPE durant une année civile donnée¹. Parallèlement, près de 200 000 consolident leurs emprunts chaque année. La consolidation se fait six mois après l'obtention du diplôme, après quoi les étudiants ont jusqu'à dix ans pour rembourser leurs emprunts, intérêts compris. Ces dix dernières années, la dette moyenne des étudiants s'est fortement accrue. Par exemple, la part fédérale, point de mire de la présente étude, est passée de 6 500 \$ durant l'année de prêt 1993-1994 à 10 800 \$ en 2003-2004².

Face à la montée des frais de scolarité et de l'endettement étudiant des dernières années, les prêts du PCPE et la capacité des étudiants de rembourser leurs emprunts retiennent de plus en plus l'attention. Des études laissent entendre « que les étudiants voulaient emprunter davantage et que les problèmes de remboursement étaient peu répandus, ce qui signifie qu'ils avaient les moyens de rembourser des emprunts encore plus élevés » [trad.] (Finnie et Schwartz, 1996, p. 76-77)³.

Il appert selon une étude récente basée sur l'Enquête nationale après des diplômés que « la plupart des diplômés qui ont contracté une dette n'ont rapporté aucune difficulté à la rembourser. Toutefois, 24 % des bacheliers et 30 % des diplômés collégiaux ont déclaré avoir des difficultés à rembourser leur dette » (Allen et Vaillancourt, 2004)⁴. Une autre étude, aussi fondée sur l'Enquête nationale auprès des diplômés, tire une conclusion semblable (Finnie, 2001).

Ce qui intéresse tout particulièrement les responsables des politiques, c'est la capacité qu'ont les étudiants de rembourser leurs emprunts au PCPE. Par exemple, quel est l'impact du montant de leurs emprunts, quel type d'études font-ils et quel sera leur revenu dans l'avenir? Voilà d'importantes questions à se poser pour déterminer les conséquences financières de tout changement futur au PCPE.

La présente étude jette un éclairage nouveau sur les questions susmentionnées en analysant une nouvelle base de données issue du couplage des enregistrements du PCPE et des enregistrements sur l'impôt sur le revenu provenant de la Base de données administratives longitudinales (BDAL) (voir l'*encadré A*) de Statistique Canada. L'analyse met l'accent sur l'expérience des étudiants qui avaient consolidé

leurs emprunts durant l'année de prêt 1994-1995. L'état du prêt témoigne de leur situation en septembre 2003. Avant l'année de prêt 2002-2003, les prêts du PCPE étaient jugés en souffrance s'ils étaient en retard depuis trois mois ou plus.

Encadré A : Au sujet de la base de données DAL-PCPE

La base de données DAL-PCPE est issue du couplage des enregistrements du PCPE et des enregistrements sur l'impôt sur le revenu provenant de la Base de données administratives longitudinales (BDAL) de Statistique Canada. Le fichier PCPE découle de la synthèse de plusieurs dossiers administratifs du PCPE. Le fichier DAL a quant à lui été créé à partir de dossiers fiscaux représentant un échantillon aléatoire d'environ 20 % de tous les contribuables. Il s'ensuit que le fichier couplé DAL-PCPE englobe aussi 20 % des contribuables. Le fichier comprend des contribuables avec et sans emprunts contractés auprès du PCPE.

Les enregistrements du fichier PCPE sont organisés par année de prêt (du 1^{er} août au 31 juillet de l'année suivante), tandis que ceux du fichier DAL le sont par année civile. Le fichier couvre la période 1993-2000. L'échantillon de la présente étude se compose des étudiants qui avaient consolidé leurs emprunts en 1994-1995, six mois après la fin de leurs études postsecondaires. Aucun renseignement sur les emprunts contractés auprès des programmes de prêts provinciaux n'était disponible aux fins de la présente analyse.

Les variables clés de l'analyse sont l'état actuel du prêt, le revenu annuel des emprunteurs et le montant total des emprunts (endettement) consolidés. Les emprunts peuvent être : remboursés intégralement, en cours de remboursement ou en souffrance (c.-à-d. échus depuis trois mois ou plus) en date de septembre 2003 (date correspondant à la dernière mise à jour des composantes du fichier couplé).

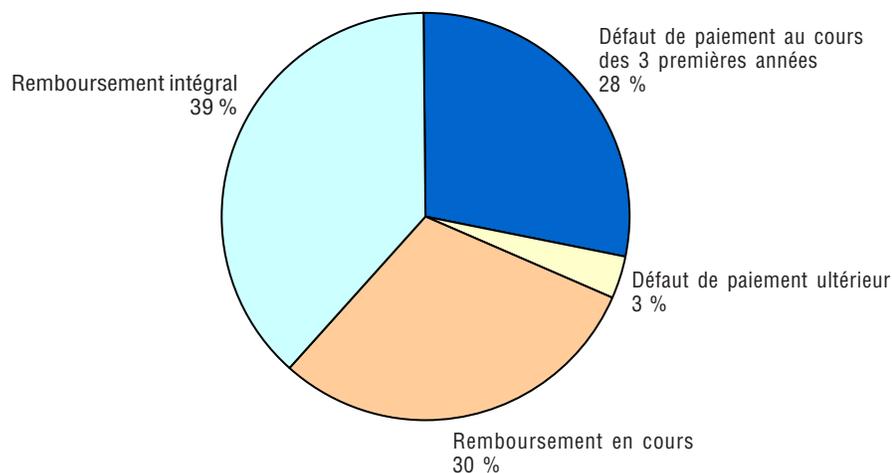
Tous les résultats de la présente étude sont pondérés par un facteur de 5 environ pour rendre compte du fait que le fichier DAL couvre 20 % de tous les contribuables. Les facteurs de pondération ont été rajustés encore davantage pour faire correspondre le nombre de consolidations selon l'état du prêt aux données administratives du PCPE.

2. Neuf ans après la consolidation, le tiers environ des emprunteurs avaient manqué à leur obligation de rembourser

Environ 128 000 étudiants avaient consolidé leurs prêts étudiants après avoir obtenu leur diplôme durant l'année de prêt 1994-1995. Ces prêts sont normalement assujettis à une période de remboursement de dix ans. En 2003, neuf ans après consolidation, 39 % des emprunteurs étudiants avaient remboursé leurs emprunts en entier, tandis que 30 % faisaient encore des paiements. Les emprunts des 31 % restants étaient en souffrance (c.-à-d. en retard depuis trois mois ou plus) (*figure 1*).

La plupart des emprunteurs en retard (90 % des débiteurs défaillants ou 28 % des emprunteurs) avaient manqué à leur obligation de rembourser dans les trois ans suivant la consolidation de leurs prêts. Autrement dit, les problèmes de remboursement, le cas échéant, avaient tendance à se manifester tôt après la consolidation. Cela dit, le présent rapport examine le lien entre le défaut de paiement, le montant de la dette et le revenu durant la période de trois ans suivant la consolidation.

Figure 1
Situation des prêts issus des consolidations de 1994-1995 en date de septembre 2003



Le défaut de paiement lié davantage au revenu après l'obtention du diplôme qu'au montant de la dette

Les étudiants qui avaient consolidé leur dette en 1994-1995 devaient en moyenne 6 900 \$ au PCPE. De plus, les étudiants auraient aussi dû des sommes additionnelles aux programmes provinciaux. Mais aucune donnée n'était disponible sur les montants des prêts provinciaux pour la présente analyse. Pour avoir une idée du montant probable de la dette totale, la dette *totale* des diplômés de la promotion de 1995 était, selon l'Enquête nationale auprès des diplômés, de 9 200 \$ dans le cas des diplômés du collège et de 12 200 \$ dans le cas des bacheliers⁵.

L'écart était faible entre l'endettement moyen de ceux qui avaient manqué à leurs paiements au cours des trois premières années (6 800 \$) et ceux qui avaient acquitté la totalité de leurs emprunts (6 500 \$). Ceux qui remboursaient encore leur dette (et qui profitaient peut-être de la pleine période d'amortissement de 10 ans) devaient 7 400 \$ au moment de la consolidation (*tableau 1*). Le mince écart entre la dette de ceux qui avaient manqué à leurs paiements et ceux qui avaient tout remboursé donne à penser que l'endettement influe peu sur la capacité des étudiants d'acquitter leur dette. Nous examinons cette conclusion plus à fond dans la prochaine section.

En revanche, il y a d'importants écarts entre le revenu de ceux qui avaient failli à leurs paiements et le reste des emprunteurs. De 1995 à 1997, le revenu propre moyen était, en dollars courants, de 13 800 \$ chez ceux qui avaient manqué à leurs paiements durant les trois premières années et de 24 200 \$ chez ceux qui avaient remboursé tous leurs emprunts. Il appert, selon ce résultat, que le revenu des étudiants pèse beaucoup plus lourdement dans la balance que le montant des prêts qui leur sont consentis. En outre, compte tenu de ce que la plupart des débiteurs qui avaient manqué à leurs paiements l'avaient fait peu de temps après avoir consolidé leurs emprunts, les emprunteurs défaillants n'avaient remboursé qu'une petite partie de leur dette.

Tableau 1
Statistiques de base sur les débiteurs ayant consolidé leur dette en 1994-1995

Année civile	Nombre de débiteurs	Pourcentage de débiteurs	Dette totale au moment de la consolidation	Principal dû au moment du défaut de paiement	Revenu moyen (1995-1997)
		%	\$	\$	\$ courants
Défaut de paiement au cours des 3 premières années	36 300	28	6 800	6 500	13 800
Défaut de paiement ultérieur	4 000	3	7 000	5 100	19 100
Remboursement en cours	37 900	30	7 400	...	24 000
Remboursement intégral	49 300	39	6 500	...	24 200
Toutes les consolidations de 1994-1995	127 600	100	6 900	5 400	21 000

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Tous les pourcentages sont arrondis à l'entier le plus proche; tous les nombres entiers sont arrondis à la centaine la plus proche.

3. Le montant de la dette n'est un facteur que dans le cas d'une très lourde dette étudiante

Près de la moitié des étudiants qui avaient consolidé leurs emprunts durant l'année de prêt 1994-1995 devaient moins de 5 000 \$ au Programme canadien de prêts aux étudiants, la composante fédérale du total de leur dette étudiante. Environ 31 % devaient entre 5 000 \$ et 10 000 \$ et quelque 19 %, plus de 10 000 \$. À peine 2 % devaient plus de 20 000 \$ (*tableau 2*). Soulignons toutefois que ces chiffres ne représentent qu'une partie de la dette totale des étudiants à l'endroit des gouvernements, mais qu'aucun renseignement n'est disponible sur les montants à rembourser aux programmes de prêts provinciaux.

Tableau 2

Répartition de la dette au PCPE, selon le montant de dette, 1994-1995

Dette au PCPE au moment de la consolidation	Nombre de débiteurs	Répartition en pourcentage
Moins de 5 000 \$	60 300	47
5 000 \$ à 9 999 \$	40 100	31
10 000 \$ à 14 999 \$	17 800	14
15 000 \$ à 19 999 \$	6 500	5
20 000 \$ et plus	2 900	2
Tous les débiteurs	127 600	100

Note : Tous les pourcentages sont arrondis au zéro décimal; tous les nombres entiers sont arrondis au 100 le plus près. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total.

La capacité d'acquitter la dette est fonction du montant de celle-ci (et des versements exigés) et du revenu disponible pour ce faire. S'ils doivent des montants similaires, la plupart des emprunteurs étudiants n'ont toutefois pas les mêmes revenus, ce qui donne à penser que le revenu est un facteur plus important. Afin de comparer l'effet du revenu et de l'endettement sur la capacité des étudiants de rembourser leurs emprunts, la présente étude compare les taux de défaillance des étudiants à différents niveaux de revenu, mais au même niveau d'endettement.

Le revenu propre moyen durant les trois années suivant l'obtention du diplôme (1995-1997) a servi de mesure globale du revenu. Aux fins de la présente analyse, les débiteurs défaillants comprennent tous les emprunteurs qui ont été en retard dans leurs paiements pendant au moins trois mois.

Indépendamment du montant des emprunts, le pourcentage d'étudiants cessant de faire leurs paiements dans les trois ans diminue d'environ 1,2 point par tranche supplémentaire de 1 000 \$ de revenu propre même chez ceux devant moins de 5 000 \$ au PCPE (*tableau A1*). En moyenne, environ 53 % des débiteurs gagnant moins de 10 000 \$ avaient manqué à leur obligation de rembourser en 1997, contre à peine 5 % de ceux touchant plus de 40 000 \$.

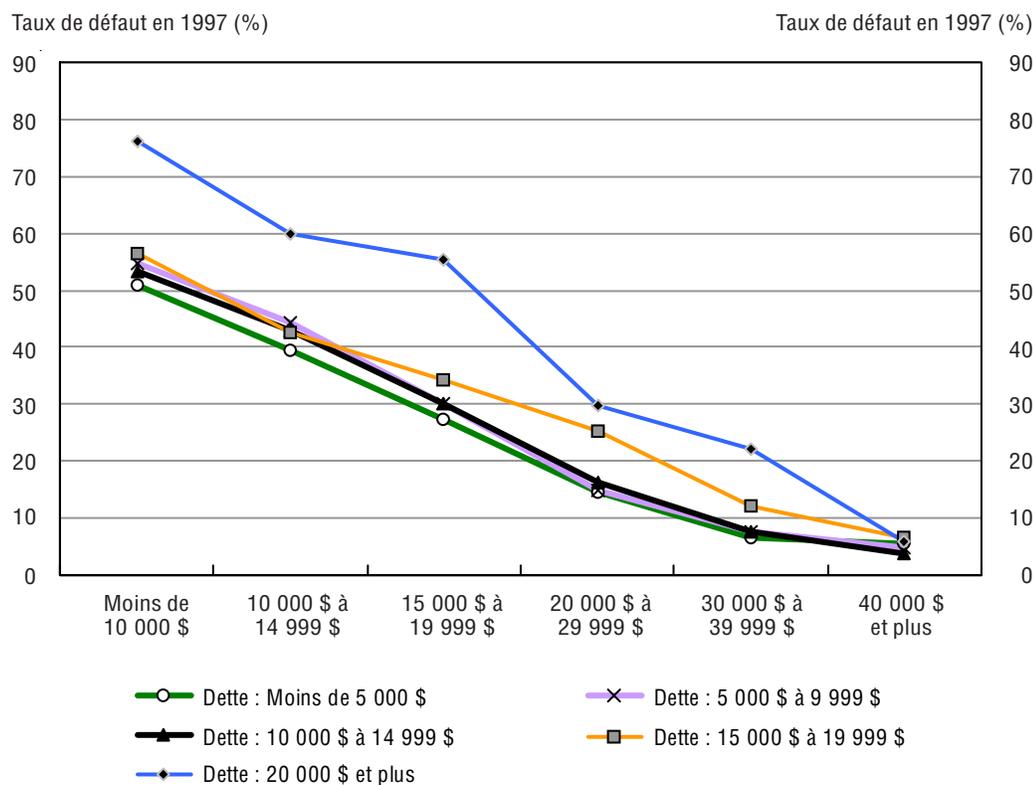
Le montant du prêt a peu d'effets, sauf s'il s'agit d'un très gros montant. Dans toutes les tranches de revenu, le taux de défaillance est le même jusqu'à concurrence d'environ 20 000 \$ d'emprunts (*figure 2*). Au-delà de ce seuil, le taux de défaillance bondit de près de 20 points, sauf chez ceux touchant un revenu de plus de 40 000 \$. Mais très peu (2 %) de débiteurs devaient plus de 20 000 \$ au PCPE (composante fédérale) en 1994-1995 (*encadré B*).

Encadré B : Qu'entend-on par « lourde » dette étudiante dans la présente analyse?

Le chiffre de 20 000 \$ susmentionné ne représente que la part fédérale des emprunts. Même si aucune information n'était disponible sur les montants additionnels dus aux programmes de prêts provinciaux pour les besoins de la présente analyse, l'Enquête nationale auprès des diplômés : promotion de 1995 offre de l'information comparable. Les 2 % des diplômés les plus endettés qui avaient consolidé leur dette en 1995 devaient en moyenne plus de 33 000 \$ aux gouvernements. Pour la promotion de 2000, la dette correspondante s'était fixée à 50 000 \$ ou plus au terme d'une période de forte croissance des dettes étudiantes.

Figure 2

Taux de défaut de paiement sur trois ans selon le montant de la dette et le revenu propre : consolidations de 1994-1995



Ces résultats portent à croire que la capacité des étudiants de rembourser leurs emprunts dépend davantage de leur revenu après l'obtention du diplôme que du montant de leur dette. Cela signifie que le choix du domaine d'études, les perspectives d'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail et les tendances générales du revenu seront des déterminants fondamentaux de la capacité des étudiants de rembourser leurs emprunts.

Par contre, du moins jusqu'à un certain niveau, le fait d'être plus lourdement endetté ne semble pas avoir d'impact perceptible sur les taux de défaillance. Le seuil semblait se situer à quelque 20 000 \$ (dette au PCPE) en 1994-1995. Il se pourrait que le seuil actuel soit plus élevé ou plus bas selon l'évolution de la situation des nouveaux venus sur le marché du travail au cours des dix dernières années et des tendances générales du revenu, et compte tenu de l'impact de la croissance de l'endettement global des étudiants ces dernières années.

4. Le genre d'études moins important que le revenu futur

Le revenu des diplômés est étroitement lié au niveau et au domaine de leurs études. Les diplômés du collège gagnent généralement moins que les bacheliers, par exemple. Et le revenu des bacheliers varie en général au gré des domaines d'études. Les écarts entre les taux de défaillance des emprunteurs de domaines d'études différents témoignent peut-être des perspectives de revenu qui leur sont offertes.

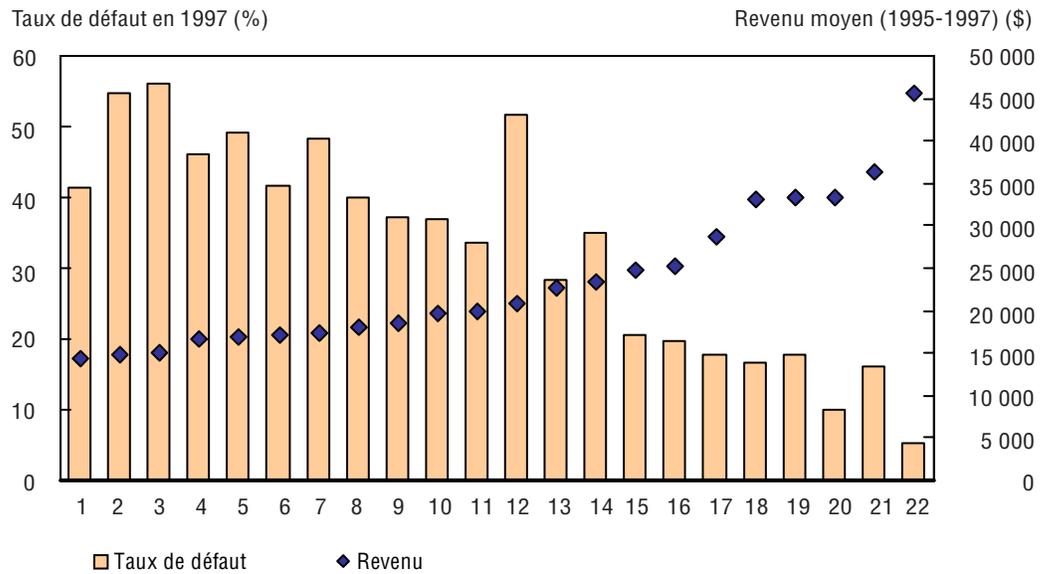
Afin d'examiner dans quelle mesure le type de programme d'études influe sur le remboursement des emprunts, nous avons réparti les étudiants en fonction du type d'établissement (université, collège, établissement privé) et du domaine d'études. En particulier, nous avons séparé les diplômés universitaires des autres étudiants. Dans chaque cas, nous avons tenu compte de leur revenu moyen de 1995 à 1997, du montant de leurs emprunts au moment de la consolidation et du fait qu'ils ont manqué ou non à leur obligation de rembourser en 1997. Les estimations détaillées figurent au *tableau A2 à l'annexe A*.

La *figure 3* illustre les principaux liens. Les programmes y sont présentés en ordre ascendant de revenu moyen de 1995 à 1997. On y montre qu'en général, le revenu et les taux de défaillance évoluent en sens contraire. L'augmentation du revenu (de gauche à droite) s'accompagne d'une baisse du taux de défaillance.

Il existe des écarts. Le plus notable touche les étudiants en génie des établissements privés. Leur taux de défaillance est nettement supérieur à celui des autres étudiants à revenu semblable. Mais ils ne sont pas plus endettés que les autres étudiants à revenu semblable. Il est possible que d'autres facteurs soient à l'œuvre, comme une plus grande instabilité ou une plus grande inégalité des revenus au sein de ce groupe.

Figure 3

Taux de défaut de paiement sur trois ans et revenu moyen selon le type de programme (consolidations de 1994-1995)



Programme: U=Université; C=Collège; P=Privé

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| 1. (P)Autre | 12. (P)Génie |
| 2. (P)Administration/commerce | 13. (C)Sciences de la santé |
| 3. (P)Métiers | 14. (C)Génie |
| 4. (P)Arts/communauté/enseignement | 15. (U)Administration/commerce |
| 5. (C)Arts | 16. (U)Communauté/enseignement |
| 6. (P)Sciences de la santé | 17. (U)Autre |
| 7. (C)Métiers | 18. (U)Génie |
| 8. (C)Communauté/enseignement | 19. (U)Diplômé |
| 9. (C)Administration/commerce | 20. (U)Sciences de la santé |
| 10. (U)Arts | 21. (U)Droit |
| 11. (C)Autre | 22. (U)Médecine/dentisterie |

5. Conclusion

Il ressort de la présente analyse que la capacité des étudiants de rembourser leurs emprunts au PCPE dépend surtout de leurs futurs revenus plutôt que de la taille de leur dette. En fait, le montant de la dette semble avoir peu d'effet, sauf chez les étudiants fortement endettés touchant un faible revenu. Chez ceux qui avaient consolidé leur dette en 1994-1995, le montant de la dette n'avait d'effet sur les taux de défaillance que s'il dépassait 20 000 \$ (composante fédérale) et que si les étudiants gagnaient moins de 40 000 \$.

Le lien entre le revenu et le défaut de paiement se manifeste peu de temps après l'obtention du diplôme et sert de puissant prédicteur du résultat ultime en matière de remboursement. On a observé également une forte corrélation entre les gains futurs et la probabilité de remboursement des emprunts, d'une part, et le genre d'études (type de diplôme, domaine d'études et type d'établissement) d'autre part. Le type de programme et les conditions du marché du travail local peuvent servir à prédire le risque de défaut de paiement des emprunts.

Annexe A

Tableaux additionnels

Tableau A1

Nombre et pourcentage des débiteurs ayant consolidé en 1994-1995 qui avaient été en souffrance en 1997 (taux de défaut) selon le niveau de revenu propre et le niveau d'endettement

Revenu propre moyen sur trois ans	Endettement total au moment de la consolidation											
	Moins de 5 000 \$		5 000 \$ à 9 999 \$		10 000 \$ à 14 999 \$		15 000 \$ à 19 999 \$		20 000 \$ et plus		Tous les débiteurs	
	Nombre	Taux de défaut (%)	Nombre	Taux de défaut (%)	Nombre	Taux de défaut (%)	Nombre	Taux de défaut (%)	Nombre	Taux de défaut (%)	Nombre	Taux de défaut (%)
Moins de 10 000 \$	15 100	51	7 800	55	2 600	53	940	56	530	76	27 000	53
10 000 \$ à 14 999 \$	12 200	39	6 400	44	2 300	43	880	43	310	60	22 200	42
15 000 \$ à 19 999 \$	10 700	27	6 400	30	2 500	30	820	34	280	55	20 700	29
20 000 \$ à 29 999 \$	13 500	14	10 300	15	4 600	16	1 600	25	630	30	30 700	16
30 000 \$ à 39 999 \$	6 100	7	5 800	8	3 300	7	1 300	12	570	22	17 100	8
40 000 \$ et plus	2 700	6	3 300	5	2 400	4	950	7	540	6	9 900	5
Total	60 300	30	40 100	28	17 800	24	6 500	28	2 860	38	127 600	28

Note : Tous les pourcentages sont arrondis au zéro décimal; tous les nombres entiers sont arrondis au 100 le plus près. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total.

Tableau A2

Revenu moyen et taux de défaut sur trois ans et endettement total au moment de la consolidation selon le type d'études, consolidations de 1994-1995

	Nombre de consolidations	Revenu propre moyen, 1995-1997	Endettement total	Taux de défaut en 1997
		\$	\$	%
Université : diplômé	4 400	33 400	10 800	12
Université : premier cycle				
Administration/commerce	5 000	24 700	8 600	16
Arts	21 800	19 700	8 200	28
Communauté/enseignement	8 600	25 200	10 200	15
Médecine/dentisterie	1 200	45 600	15 300	5
Génie	3 100	33 100	8 200	10
Sciences de la santé	1 800	33 400	10 700	7
Droit	1 100	36 500	11 200	8
Autre	1 000	28 700	10 400	12
Soustotal	43 600	24 200	9 100	20
Collège				0
Administration/commerce	15 000	18 500	5 700	28
Arts	10 700	17 000	5 800	36
Communauté/enseignement	5 500	18 000	5 900	32
Génie	8 000	23 300	6 100	26
Sciences de la santé	7 700	22 700	7 100	22
Métiers	5 500	17 300	4 400	38
Autre	2 100	19 900	5 900	23
Soustotal	54 400	19 400	5 900	30
Établissements privés				0
Administration/commerce	10 200	14 900	4 200	45
Arts/communauté/enseignement	1 900	16 700	5 700	37
Génie	1 300	20 900	5 600	40
Sciences de la santé	1 800	17 000	6 000	30
Métiers	8 800	14 900	4 100	47
Autre	1 200	14 500	6 200	34
Soustotal	25 200	15 500	4 600	43
Total des consolidations, 1994-1995	127 600	20 700	6 900	28

Note : Tous les pourcentages sont arrondis au zéro décimal; tous les nombres entiers sont arrondis au 100 le plus près.
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total.

Bibliographie

- Allen, Mary et Chantal Vaillancourt (2004) : *Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants*. Statistique Canada, n° 81-595-MIF2004016 au catalogue.
- Programme canadien de prêts aux étudiants (2004) : *Rapport annuel 2001-2002*. Ressources humaines et Développement des compétences Canada.
- Finnie, Ross (2001) : *Measuring the Load, Easing the Burden – Canada’s Student Loan Programs and the Revitalization of Canadian Postsecondary Education*. Institut C.D. Howe, commentaire, novembre.
- Finnie, Ross et Saul Schwartz (1996) : *Student Loans in Canada – Past, Present, and Future*. Institut C.D. Howe.
- Kapsalis, Constantine (2006) : *Full-Time Post-Secondary Enrolments and the Canada Student Loans Program*. Ressources humaines et Développement des compétences Canada (polycopié).

Notes en fin de texte

1. Selon la base DAL/PCPE, 32 % des étudiants à temps plein âgés de 18 à 24 ans ont reçu des versements de prêt du PCPE durant l'année civile 2000. Selon l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP), 26 % des étudiants à temps plein ont reçu un prêt durant l'année scolaire 2001-02. L'écart entre les deux estimations tient probablement au fait que les données de la BDAL-PCPE renvoient à une année civile plutôt qu'à une année scolaire et que certains étudiants peuvent recevoir un prêt durant l'une ou l'autre des deux années scolaires chevauchées par l'année civile.
2. L'année de prêt correspond à la période allant du 1^{er} août au 31 juillet de l'année suivante. Les étudiants qui empruntent auprès du PCPE reçoivent des montants en sus des programmes de prêts provinciaux. Aucun renseignement sur les emprunts contractés auprès des programmes de prêts provinciaux n'était disponible aux fins de la présente analyse.
3. Cet énoncé a été fait avant que le plafond des prêts ne soit rajusté en 1998.
4. Tiré du *Quotidien* du 26 avril 2004.
5. Les données, exprimées en dollars constants de 1995, proviennent de l'Enquête nationale auprès des diplômés : promotion de 1995 (source : PIPCE, tableau B4.1, version du 23 novembre 2003)

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (<http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Info-voyages* (87-003-XIF, 5 \$, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-003-X>).

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004IF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-MIF2003008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-MIF2003009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-MIF2003010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-MIF2003011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-MIF2004012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-MIF2004013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-MIF2004014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

- 81-595-MIF2004017 Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
- 81-595-MIF2004018 Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
- 81-595-MIF2004019 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
- 81-595-MIF2004020 Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
- 81-595-MIF2004021 Cadre canadien pour les statistiques culturelles
- 81-595-MIF2004022 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
- 81-595-MIF2004023 Contribution économique de la culture au Canada
- 81-595-MIF2004024 Contribution économique du secteur culturel en Ontario
- 81-595-MIF2004025 Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
- 81-595-MIF2004026 Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
- 81-595-MIF2005027 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
- 81-595-MIF2005028 Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
- 81-595-MIF2005029 Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
- 81-595-MIF2005030 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
- 81-595-MIF2005031 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

- | | |
|-------------------|---|
| 81-595-MIF2005032 | Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents |
| 81-595-MIF2005033 | Le secteur des services d'enseignement au Canada |
| 81-595-MIF2005034 | Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004 |
| 81-595-MIF2005035 | Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard |
| 81-595-MIF2005036 | Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu |
| 81-595-MIF2006037 | Contribution économique de la culture au Canada |
| 81-595-MIF2006038 | Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario |
| 81-595-MIF2006039 | Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants |